

Numéro 60
JANVIER-FÉVRIER
2024
Prix : 0,75 €

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Bureau 401 - Bourse du Travail - 3 rue du Château d'Eau - 75010 Paris

Mél : cgteduc75@cgteduc75.org

Site : <https://cgteduc75.ouvaton.org>

Édito

BONNE ANNÉE 2024, PLEINE DE LUTTES ET DE VICTOIRES !

L'année 2023 s'est tristement achevée avec une fuite en avant gouvernementale vers l'extrême droite pour garder un semblant de majorité. À ce titre, les débats sur la loi immigration ont bien démontré l'état du « en même temps » macronien. Avec un texte dicté par LR dont les éléments principaux proviennent de l'idéologie RN, nous voilà rentrés dans l'ère du « à droite toute » que la nomination de Rachida Dati met en évidence.

À bout de souffle, Emmanuel Macron tente de relancer une dynamique en se contentant de jouer sur l'image de Gabriel Attal en jeune premier, à l'assaut de tous les défis. Ne nous y trompons pas, rien de la ligne politique n'est prévue de changer : casse sociale et démantèlement des services publics resteront dans la feuille de route de ce gouvernement. Les annonces de baisse d'impôts pour flatter les classes moyennes ne compenseront aucunement une inflation toujours à 5% et une annonce d'augmentation de l'électricité de 10% dès février.

Dans notre secteur, le périmètre d'action de notre nouvelle ministre laisse pantois. Alors qu'elle va organiser des Jeux olympiques, qui n'auront de populaires que sa com', la voilà qui est sommée de mettre en œuvre au pas de charge les

annonces d'Attal qui vont modifier en profondeur le service public d'Éducation.

Le « choc des savoirs » constitue une forme de stratégie du choc avec la mise en œuvre de la labellisation des manuels en primaire, qui prépare une mise sous tutelle pédagogique des enseignants, l'introduction des groupes de niveau en collège qui mettent fin au collège unique et relèvent d'un séparatisme d'État, la casse engagée de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Ces mesures n'annoncent rien en revanche sur la paie et les conditions de travail, ce sur quoi les personnels pourtant sont le plus en demande.

La CGT Éduc'action Paris vous souhaite une excellente année 2024 et continuera de lutter, à vos côtés, contre la politique libérale et destructrice de ce gouvernement. Elle appelle l'ensemble des personnels à la grève le 1^{er} février, pour exiger des hausses de salaire, des créations de postes ainsi que l'abandon des mesures « choc des savoirs » et de la réforme des LP, qui visent à instituer une Éducation nationale à deux vitesses au détriment des classes populaires et de la liberté pédagogique des enseignants.

SOMMAIRE :

- Page 1 : **Édito**
- Page 2 : **Annonces Attal**
- Page 3 : **Loi anti-immigration / Fermetures de classes (rentrée 2024)**
- Page 4 : **Transports en Île-de-France : stop galère / Agenda**



Annonces Attal**CHOC DES ANNONCES D'UN MINISTRE
DE PASSAGE**

Soi-disant pour élever le niveau, le « choc des savoirs » de l'ex-ministre de l'Éducation vise dès la rentrée 2024 à refondre le système en primaire, densifier les programmes, généraliser l'accueil « 8h-18h » au collège Rep et Rep+, mettre en place des groupes de niveau, rendre l'obtention du brevet obligatoire pour passer en seconde... Soit une panoplie d'annonces qui ont nourri un coup de com' destiné à faire monter un ministre au rang de premier ministre.

**REFONTE DU SYSTÈME EN
PRIMAIRE**

Dans le 1^{er} degré, la labellisation à venir des manuels scolaires de lecture et de mathématiques en CP et CE1 et dont « l'efficacité a été prouvée par la science » fait grand bruit et inquiète. À juste titre car, au-delà d'une idéologie rétrograde qui se niche derrière cette annonce, c'est encore une fois la remise en cause de notre liberté pédagogique dont il est question. À terme, les programmes du primaire seraient modifiés à tous les niveaux. Hors de question.

**GROUPE DE NIVEAU :
FIN DU COLLÈGE UNIQUE ET
TRI SOCIAL**

Ils seront mis en place en français et mathématiques pour les 6^{ème}-5^{ème} dès la rentrée 2024, et concerneront les 4^{ème}-3^{ème} en 2025. Les élèves d'une même classe suivraient tous les cours ensemble, sauf les deux matières dites fondamentales où ils seraient séparés selon trois niveaux.

Les recherches montrent que si les classes de niveaux bénéficient à des élèves, c'est uniquement aux plus performants et qu'elles ont un effet négatif sur les élèves dont le niveau est plus faible. Par ailleurs, ce tri scolaire renforce les inégalités qui doivent pourtant être combattues selon la « com' » ministérielle. Paradoxal ? Pas vraiment, si on réalise qu'il s'agit d'en finir avec le collège unique et de remettre en place un tri scolaire précoce, fortement corrélé bien sûr aux milieux sociaux, afin de préparer une orientation rapide pour les élèves

les plus fragiles. Triste nouvelle pour leur capacité à progresser, à réussir et à croire en leurs possibilités.

**CACHEZ CES ÉLÈVES...
EN DIFFICULTÉ !**

Comment lutter contre la difficulté scolaire ? Réponse d'Attal : exclure les élèves qui ne réussissent pas ! Redoublements et stages de rattrapage, DNB transformé en examen d'accès au lycée, prépa-lycée et nouvelle épreuve de Maths en classe de 1^{ère} pour tous. Ce sont quelques unes des annonces ministérielles.

Au collège, la refonte du Brevet prévoit de « redevenir la clef de voûte » et « retrouver un sens qu'il a perdu aujourd'hui ». Sa structure sera réformée (épreuves terminales 60% - contrôle continu 40%). Il deviendra indispensable, dès la rentrée 2025 pour pouvoir entrer en seconde (qu'elle soit générale ou professionnelle). Les élèves qui ne l'obtiendront pas devront rejoindre une classe « prépa-lycée », une classe de mise à niveau.

En plus d'annoncer une forme de renoncement à emmener tous les élèves de fin de 3^{ème} au niveau Brevet, cette mesure paraît carrément floue voire infaisable en terme de moyens et de structure. Seules des expérimentations seront faites...

Le problème de fond c'est que ce pseudo remède « choc » s'appuie sur une illusion... où l'on fait croire que le niveau monte en cachant les élèves en difficulté.

**REP REP+ AU COLLÈGE : LA
COM' DU « 8h-18h » !**

L'ensemble des 1100 collèges du réseau d'éducation prioritaire ouvrira de 8h à 18h à la rentrée 2024. Pour les 600 000 élèves cela coûterait 80 millions non budgétés. Peu importe, Attal a prévu un amendement au projet de loi de finances 2024 pour obtenir des moyens. Une fois de plus, on fait porter sur l'Éducation le manque de moyens dont souffrent les politiques de la ville en faveur de la jeunesse. S'il est question de permettre aussi l'accès au sport et à la culture, la CGT Éduc'action revendique des moyens pour les projets culturels, sportifs, associatifs qui viennent des élèves, et dans le cadre d'un service public qui n'externalise pas ses missions à certaines associations ressemblant davantage à des entreprises scolaires. Et bien sûr sans contrainte pour les élèves et les personnels.

AVENIR DE LA VOIE PRO

Après la transformation de la voie pro par Blanquer, la dissolution par Attal ? On peut pratiquement parler d'amputation. Allègement ou suppression des dispositifs Blanquer (co-intervention et chef d'œuvre), fin de l'accompagnement personnalisé au profit des groupes de niveau et surtout réduction de l'année de terminale à 22 semaines, sans compensation réelle dans toutes les disciplines. Un stage de fin d'année visant une insertion professionnelle ou bien un retour en cours sans aucun fléchage ni grille horaire, amateurisme ou volonté de nuire ?

Loi Darmanin

LOI ANTI-IMMIGRATION : NE NOUS LAISSONS PAS DIVISER, LUTTONS CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS !

Le 19 décembre 2023, la loi dite « Asile et immigration » a été adoptée. Résultat de tractations avec la droite et l'extrême droite, elle durcit gravement les conditions d'accueil, de vie et de travail des étrangers. Les quotas, la sélection des immigrés sur des critères économiques, le durcissement de l'accès aux aides sociales ou encore la criminalisation des sans-papiers, vont aggraver la précarité des travailleurs immigrés qui risquent de vivre dans la peur constante de la répression et de l'expulsion. Nous devons tous refuser cette loi car tous les travailleurs en subiront les conséquences par leur mise en concurrence.

MINEURS ISOLÉS

La multiplication des guerres et l'augmentation de la misère poussent de plus en plus de jeunes à prendre tous les risques pour atteindre l'Europe. Nous les voyons dans les parcs de Paris et dans les classes aussi parfois... Des collectifs se mobilisent pour leur apporter une aide d'urgence. Mais le gouvernement les criminalise et va créer un fichier des mineurs isolés délinquants, qui sera abondé par la création d'un délit de séjour illégal...

La CGT Educ'action lutte pour que les droits de tous les enfants soient respectés.

Il y a de nombreux logements vides à Paris qui servent à la spé-

culution. Il faut les réquisitionner pour loger ceux qui en ont besoin !

NON TITULAIRES ÉTRANGERS

L'académie de Paris peut embaucher des contractuels avec titres de séjour qui mentionnent la possibilité de travailler. Cela concerne les contractuels dont les métiers deviennent en tension dans l'Éducation.

Les choses se corsent quand le titre de séjour doit être renouvelé en cours de contrat, souvent lors des vacances d'été, ou encore quand un titre de séjour étudiant doit être transformé en titre de séjour salarié. Le rectorat doit alors faire, comme tout employeur, une démarche en ligne auprès du ministère de l'Intérieur certifiant la

demande d'embauche en précisant la quotité et la durée du contrat de travail. Le renforcement des textes réglementaires faisant la chasse aux sans-papiers durcit les démarches. Les services administratifs des ressources humaines, sous pression, sont rarement formés sur les actes à effectuer et peu informés sur l'évolution du cadre juridique. Il arrive fréquemment que les démarches ne soient pas faites en temps et en heure. Les collègues étrangers se retrouvent alors seuls face aux préfectures devenues tatillonnes et qui, malgré les copies des bulletins de salaire et contrats de travail, refusent ou font traîner le renouvellement du titre de séjour. Nous avons pu constater un refus en raison d'un temps partiel, ce qui est la situation de la plupart des AESH.

Il arrive de plus en plus souvent que ces collègues en poste, titulaires d'un contrat de travail de l'État, se retrouvent sans papiers. Lorsqu'ils rompent le silence à temps sur leurs difficultés, ils peuvent obtenir, soutenus par les collègues et les organisations syndicales, la régularisation de leur situation par les services du rectorat.

Le durcissement des lois sur l'immigration impacte aussi les collègues que nous croisons dans nos bahuts.

Soyons vigilants et organisons ensemble la solidarité sur nos lieux de travail.

Fermetures

LA SAIGNÉE CONTINUE !

Sous prétexte de baisse démographique et d'effectifs scolaires en berne, l'annonce est tombée pour la rentrée 2024 à Paris avec la suppression de centaines de postes, s'ajoutant au retrait pléthorique de l'an passé.

Avec des centaines de fermetures de classes prévues à la rentrée 2024, en plus de celles perdues en 2023, **le jeu de massacre devrait se poursuivre avec une prévision de 600 classes fermées au total, voire plus, dans trois ans.**

Après les fermetures de LP parisiens en 2023, les fermetures massives de classe du premier degré, voire d'écoles, ce sont les collèges publics qui sont dans le collimateur... Les fermetures de classes en 6^{ème} entraîneront des fermetures de collège de moins de 300 élèves, montée pédagogique oblige ! Comble de l'ironie, la saignée devrait toucher davantage les établissements de l'éducation prioritaire quand les écoles privées se voient dotées de moyens supplémentaires.

Pour couronner le tout, alors que les lycées ne sont pas épargnés par les fermetures de classe, les CPGE (classes prépas) sont aussi dans le viseur avec quatre fermetures en 2024. Il ne fallait oublier personne !

Interpro

TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE : STOP GALÈRE !



Chaque jour, 10 millions de voyageurs empruntent les transports franciliens. Rames, quais et bus bondés, retards et suppressions, temps d'attente augmenté, conditions de transport dégradées, augmentation du nombre de malaises voyageurs, c'est le quotidien des usagers. Inacceptable, d'autant que les tarifs ont connu une hausse historique l'an passé, et viennent à nouveau d'augmenter !

D'une part, l'offre de transport n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise Covid puisque Valérie Pécresse, Présidente de Région, a réduit l'offre pour réaliser des économies. D'autre part, Île-de-France Mobilités fait face à une pénurie de conducteurs, aggravée par la privatisation qui dégrade les conditions de travail des agents. De fait, l'abandon progressif du statut a un effet négatif sur l'attractivité du métier. Dans la maintenance, la précarisation est à l'ordre du jour : la RATP a de plus en plus recours aux CDD ou à

l'intérim.

Pour 2024, le défi est de taille : comment gérer l'afflux de 800 000 spectateurs attendus pour les jeux olympiques, alors que la Maire de Paris estime que « les transports ne seront pas prêts » et que le patron de la RATP déclare le réseau « obsolète » ? Réponse affligeante de Valérie Pécresse qui préconise le télétravail : « il faut ouvrir les chakras »...

Face aux nombreuses alertes sur l'état des transports, la campagne de mobilisation des usagers, initiée par les groupes de gauche et écologiste du Conseil régional, est toujours d'actualité : pour un retour à 100% de l'offre de transport, de nouvelles sources de financement afin de ne pas augmenter les tarifs, l'abandon de la privatisation de la RATP et de la SNCF, une revalorisation salariale et un plan de recrutement massif de conducteurs.

Comme la CGT, **signez la pétition : www.stopgalere.fr**

AGENDA

Dimanche 21 janvier : à l'appel des 201, manifestation pour demander l'abandon de la loi asile immigration.

Jeudi 1^{er} février : grève à l'appel de l'intersyndicale pour exiger des hausses de salaire, des créations de postes et l'abandon des mesures « choc des savoirs » et de la réforme des LP.

Jeudi 29 février : CDEN (il y sera question de la rentrée 2024 et notamment des ouvertures / fermetures de classe...).



Pour **rappel**, la Cgt Éduc'action a déposé un préavis de grève nationale pour chaque jour de l'année scolaire. Il est donc possible de se mettre en grève chaque jour, même s'il n'y a pas d'appel spécifique parisien (les enseignants du premier degré chargés de classe doivent en revanche se déclarer grévistes auprès de l'ITEN au moins deux jours ouvrés avant).



ÉDUC'ACTION 75

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Responsable de la publication : **Ève Laborie**

Comité de rédaction :

Henri Baron, Thomas Ben Simon, Delphine Bonhomme, Arnaud Cora, Benoît Cornet, Jonas Hamiache, Sophie Houpillart, Sonia Kozal, Ève Laborie, Karima Mokrani, Virginie Prégny, Kahina Seghir & Geneviève Vaniglia

Impression : CGT Éduc'action 75,

Bourse du travail, Bureau 401, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris

Prix au numéro : **0,75 €** - Abonnement : **4 € l'année**

Tirage moyen : **1500 exemplaires** - Dépôt Légal : **à parution** - ISSN : **2266-2707**